



**01 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE
CONVOCATION**

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. LES ETCHEMINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENJAMIN

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'adoption des prévisions budgétaires du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, convoquée par écrit le 8 décembre 2014 et tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 15 décembre 2014 à 19 heures, sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse, et à laquelle étaient présents :

Siège # 1 M. Roger Caron Siège # 4 M. Joey Veilleux
Siège # 2 M. Nelson Poulin (absent) Siège # 5 M. Claude Mathieu
Siège # 3 M. Normand Poulin Siège # 6 M. Laurier Poulin

Mme France Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

Avis public de cette séance a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le 8 décembre 2014.

2014-12-232

02 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après vérification du quorum, Madame la mairesse récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit déclarée ouverte.

ADOPTÉE

2014-12-233

03 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
02 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
03 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
04 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015
05 - PÉRIODE DE QUESTIONS
06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 15 décembre 2014 soit adopté.

ADOPTÉE

2014-12-234 04 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

REVENUS 2015:

Taxes sur la valeur foncière	843 490.00 \$
Tarifification pour services municipaux	172 521.00 \$
Paielements tenant lieu de taxes	7 443.00 \$
Autres revenus de sources locales	88 610.00 \$
Revenus de transferts	272 957.00 \$
TOTAL :	1 385 021.00 \$

DÉPENSES 2015:

Administration générale	254 722.00 \$
Sécurité publique	162 897.00 \$
Transport	548 169.00 \$
Hygiène du milieu	154 458.00 \$
Aménagement, urbanisme & développement	70 530.00 \$
Loisirs & culture	59 213.00 \$
Frais de financement	16 402.00 \$
Immobilisations	118 630.00 \$
TOTAL :	1 385 021.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal approuve et adopte les prévisions budgétaires 2015 au montant de 1 385 021.00 \$ telles que présentées.

ADOPTÉE

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions ne doivent porter que sur les prévisions budgétaires 2015.

2014-12-235 06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance spéciale d'adoption des prévisions budgétaires 2015 soit levée à 19h15.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Veilleux,
Mairesse

France
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet,
Mairesse